

Daniel Balthazar DURAND de BEAUVAL testament et inventaire après décès Saint-Domingue

Bernadette Rossignol (juin 2026)

Parmi les références du Minutier central communiquées par *Pierre Bardin*, nous en avons relevé trois, que nous avons consultées, sur Balthazar ¹ DURAND de BEAUVAL

Nous avons publié un article de *Pierre Bardin* sur l'enregistrement des titres de noblesse de cette famille : GHC 221, janvier 2009, p. 5752 : « Les doutes du généalogiste royal », suivi d'une généalogie p. 5753-57 ; compléments GHC 236, mai 2010, p. 6303. Voir aussi les nombreuses références à cette famille dans les bulletins, en utilisant l'index des noms.

La généalogie que nous avons publiée à la suite de l'article de *Pierre Bardin* permet de situer les rapports de parenté entre les membres de la famille cités dans les actes analysés ci-après.

Testament de Daniel Balthazar DURAND de BEAUVAL LXXI/89 M^e Rouen 29/01/1776

Le testament est daté du 15 mars 1775 et contient un codicille en faveur des domestiques, du 6 janvier 1774 (rédigé après un testament précédent et conservé).

Enterrement simple : pas plus de 6 prêtres et 6 flambeaux.

Je lègue à ma belle-fille la marquise de SÉGUR 40 000 livres que me doit Mr le marquis de Ségur, à la charge de payer à mon épouse une rente viagère de 3 000 livres pour lui tenir lieu du douaire que je lui ai constitué par mon contrat de mariage.

Je confirme la donation faite en usufruit par notre contrat de mariage de tous les biens meubles m'appartenant au jour de mon décès, pour en jouir sa vie durant.

A mon décès, faire un inventaire à l'amiable entre ma femme et ma légataire universelle, sans ministère de justice et aucun officier public.

Légataire universelle Thérèse de MOTMANS ma nièce, à l'exception des nègres et animaux m'appartenant sur l'habitation de la Grande Rivière de Léogane, indivise entre moi et mon neveu de BEAUVAL, ou ailleurs. Je lègue ces nègres par moitié à ma dite légataire universelle et à mon neveu de MOTMANS, avec accroissement entre eux si l'un d'eux venait à mourir sans enfant, et à la charge par eux de payer chaque année à ma femme la ferme ou le loyer desdits nègres et animaux.

A Mr le marquis de VAUDREUIL, capitaine de vaisseau, qui avait épousé ma nièce en premières noces, 10 000 livres argent de France qui seront payées en deux années de 5 000 livres par ma sœur de MOTMANS qui me doit de plus grosses sommes.

¹ Orthographe variable dans les actes.

Au comte de SÉGUR, aîné de ma belle-fille, tous les livres qui lui conviendront dans ma bibliothèque, une bague où est le portrait du feu roi et mes pistolets garnis en argent.

Au vicomte de SÉGUR son frère, mon nécessaire garni en argenterie.

Exécuteur testamentaire, Mr BEUDET et à son défaut Mr de SAINT MARTIN.

Ne pas faire d'inventaire de mes papiers, qui seront remis à ma nièce Thérèse de MOTMANS, laquelle aura la charge d'homologuer ou insinuer le présent testament.

Je laisse à mon exécuteur testamentaire le soin d'en nommer un à Saint Domingue si besoin est.

J'ai fait un codicille avec des conditions particulières pour mes domestiques.

Codicille :

A CHARPY mon valet de chambre, toute ma garde-robe, tant ici à Paris que celle qui est aux Deux-Ponts, et 3 000 livres. A LAPIERRE 1 200 livres et ses habits. A mon cocher André, 600 livres et ses habits. A HARDOUIN 100 écus et ses habits

Inventaire après décès LXXI/89 M^e Rouen, 22/02/1776

Daniel Balthazar DURAND de BEAUVAL, ancien colonel d'infanterie, ci-devant ministre plénipotentiaire du roi auprès du duc des Deux Ponts ², est décédé chez lui, rue d'Aguesseau ³, le 29 janvier 1776. Le même jour les scellés sont apposés sur les effets de la succession.

L'inventaire de ses biens, par M^e Lhéritier, commence moins d'un mois après le décès, le 22 février, et dure jusqu'au 4 avril. Il est fait à la requête de son exécuteur testamentaire, M^e François BEUDET, conseiller du roi au conseil supérieur du Port au Prince, qui demeure à Paris au Palais des Tuileries, et en présence de **sa veuve, Anne DUVIVIER**, non commune en biens, sa donatrice par contrat de mariage et créancière de la succession, qui demeure en la maison de son défunt mari.

Vincent GALLION de CORMEIL, procureur au Châtelet, représente Angélique Françoise Madeleine DE LA RUE DUCAN, ci-devant veuve de Jean Joseph DURAND de BEAUVAL chevalier seigneur de Roissy en Brie, ancien mousquetaire du roi, à présent épouse en secondes noces non commune en biens de Jean Baptiste Nicolas Bénigne Vincent d'HAUTEMART comte de RAIMECOURT, capitaine au régiment de Chartres infanterie, autorisée par son mari (M^e Lhéritier 29/12/1774, 19/01/1775, 12/02/1776), en son nom et comme curatrice aux causes et tutrice aux actions immobilières de messire **Jean Baptiste Joseph DURAND de BEAUVAL, son fils** en premières noces, mineur émancipé d'âge (Paris 02/03/1773), et sa procuratrice (M^e Lhéritier 12/02/1776), héritier pour moitié de son père et donataire entre vifs de défunt sieur de BEAUVAL son oncle et créancier de sa succession.

Georges François SARAZIN, écuyer, avocat en parlement, substitut du procureur du roi au Châtelet, est présent, appelé pour l'absence d'**Anne DURAND de BEAUVAL, sœur** du défunt, veuve de messire Jean Baptiste de MOTMANS, procureur général au conseil supérieur du Port au Prince, y demeurant à l'Ester sur son habitation, héritière de son frère pour l'autre moitié.

² La Principauté des Deux-Ponts était un petit état entre l'Empire et la France

³ Près de l'Élysée, entre les rues de Surène et du Faubourg Saint Honoré.

Les domestiques du défunt, gardiens des scellés sont énumérés : Vorme CHARPY, valet de chambre, Jean Pierre LAMBALOT dit LAPIERRE, Antoine LAMBALOT dit LAJEUNESSE, Gaspard DUNANT, François FERY, cocher, Victor MERLIN, cuisinier (on retrouve Charpy et Lapierre, cités dans le codicille de janvier 1774 mais pas le cocher André ni Hardouin).

Du 23 au 26 février, c'est l'inventaire de la **maison rue d'Aguesseau**

On parcourt la maison. D'abord les deux caves, l'écurie, les remises, la cuisine et l'office, les chambres des domestiques et celle du portier, l'infirmerie, le grenier.

Puis on passe au premier étage : antichambre et corridor vue sur cour, salle à manger et salon vue sur rue, chambre à coucher de Mme de Beauval, petit cabinet, cabinet de toilette et chambre de sa femme de chambre puis chambre à coucher de M. de Beauval vue sur rue, petite garde-robe et chambre de Charpy, valet de chambre.

La garde-robe de M. de Beauval occupe une page, suivi du linge de table, des meubles de sa chambre, de la vaisselle d'argent, flambeaux, argenterie. Sa bibliothèque est énumérée sur une page entière : grand atlas universel, dictionnaire de l'Académie, histoire des Juifs et plusieurs autres livres d'histoire, Brantôme, histoire de la Marine, etc.

Deniers comptant 20 918 livres.

Du 29 février au 4 mars, on passe à l'inventaire de la **maison de campagne d'Ivry**, à deux lieues de Paris, dont le gardien des scellés est le jardinier François THIEBAUT. C'est un domaine important :

colombier (50 paires de pigeons), grenier (150 bottes de foin), remises (2 charrettes, 1 tombereau) ;

jardin : 40 pots de faïence envasés à mettre des fleurs, 2 paires d'arrosoir, 1 vieille charrue à ratisser, 2 bancs et 8 chaises en bois, enclos avec 7 petits cochons, poulailler avec 40 volailles, poules et canards, étable avec 5 vaches et 1 génisse, écurie avec 1 petit cheval de 7 ans ;

cour, serre avec 12 orangers et une autre petite avec 2 barriques de vinaigre, caves, une chapelle avec 2 prie-Dieu en chêne et 3 tableaux, cuisine et office ;

maison : chambre à coucher sur jardin, pièce sur cour servant de salle de bains, escalier, chambre au second avec vue sur jardin, chambre du cuisinier, 3 petites chambres de domestiques, chambre du nommé LA PIERRE vue sur cour, chambre de Marie THEURET femme de chambre de Mlle de MOTMANS, chambre du sr CHARPY, grenier.

Suit le détail des meubles et vêtements et de l'argenterie de la maison.

C'est donc une maison de campagne où on vit une bonne partie de l'année. Qu'en reste-t-il dans Ivry sur Seine aujourd'hui... ?

Deniers comptant 315 livres

Du 5 au 13 mars, les **papiers**, en 54 liasses (une à plusieurs pièces chacune), dont :

1 **contrat de mariage** 24/01/1733 Léogane

pas de communauté de biens ; chacun jouira des siens séparément

elle, état annexé de ses meubles meublants, 5 000 livres

aucun état des habitations, nègres et autres effets

- lui, biens dépendant des successions de ses père et mère, indivises avec ses frères et sœurs
douaire 3 000 livres de douaire préfix.
- 2 Léogane 22/01/1768, M^e Lambert de Perdraux,
vente par le fondé de procuration de M. de BEAUVAL à Élisabeth sa sœur veuve de MOTMANS conseiller du roi, procureur général au Conseil supérieur du Port au Prince, de la moitié d'une **habitation à Léogane dite La Garenne**, pour 80 000 livres argent de France payable en France à M. de BEAUVAL.
- 3 Paris, 19/02/1770, M^e Charmet, maison d'Ivry
vente par M^e Jean Jacques PROA, avocat ancien prévôt de l'Île de France, et Adélaïde BRUSSON son épouse à M. de BEAUVAL d'une maison et fief au village d'Ivry sur Seine rue de Mousseau, appelée le fief de l'Orme, avec jardin, enclos, etc. Prix 30 000 livres + tous les meubles de la maison 20 000 livres.
- 9 Paris, 25/01/1773 M^e Moreau, Maison rue Daguesseau (16 pièces)
Vente par dame Catherine Henriette LE BELLE veuve de Jean Baptiste BÉRANGER, écuyer, grand fourrier de France, au sr de BEAUVAL pour sa vie et celle de sa nièce Thérèse de MOTMANS de l'usufruit et jouissance de la maison rue Daguesseau, 12 000 livres (longs détails).
- 24 et 25 Léogane 12/07/1767, M^e Perdreau
donation par le défunt à Joseph DURAND de BEAUVAL, son frère, de la moitié de l'établissement en raffinerie et d'une habitation à la Grande rivière de Léogane, qui était indivise entre eux, venant de leurs père et mère ; le donateur se réserve sa vie durant l'administration de l'habitation et la faculté de la faire gérer ; état des nègres sur l'habitation de MM Beauval frères ; comptes de gestion rendus à M. de BEAUVAL ou à ses procureurs MM GUILLOT de FOUGERAY et PAYS DUVAUX
- 28 comptes avec M. de LUYNES négociant à Nantes.
- 32 factures de vente par Mrs BETHMAN et DESCLAUX REINACK, négociants à Bordeaux, de sucres et autres denrées adressés de Saint Domingue pour le compte du défunt, seul ou avec son neveu.
- 35 Port au Prince 25/01/1775, M^e Delaureine (sic, pour Dulaurant ? ⁴)
Vente par Charles Barthélemy LEMOYNE, fondé de la procuration de M. de BEAUVAL, à Louis Denis LAGNEAU de LARIS, ingénieur du roi, de l'habitation dite Les Champs Élysées ⁵, d'une autre nommée Boncourt, de celle appelée La Ricarde, pour 40 000 livres argent de St Domingue dont 32 000 reçues avant la vente.
- 37 Lettres de LEMOYNE, gérant de l'habitation de M. le marquis et Mme la marquise de SÉGUR ⁶ au Cul de Sac (Croix des Bouquets).

⁴ Minutes conservées 1775, 1777, Port au Prince.

⁵ Rappelons que la rue d'Aguesseau est proche de l'avenue des Champs Élysées...

⁶ Voir GHC 221 p. 5755 dans la Généalogie DURAND de BEAUVAL.

41 Arrêt du Parlement du 22/12/1744, enregistrement des lettres de noblesse accordées aux sieurs Daniel Balthazard DURAND de BEAUVAL et Joseph DURAND de BEAUVAL, frères ; commission de colonel dans les troupes d'infanterie au défunt sieur de BEAUVAL 28/03/1786.

42 Bail de l'habitation de la Grande rivière de Léogane au feu sieur de BEAUVAL, par Jean Joseph DURAND de BEAUVAL son frère, de sa moitié indivise. Vente par Jean Joseph DURAND de BEAUVAL au feu sieur de BEAUVAL de sa portion dans tous les biens dépendant de la succession de DURAND de BEAUVAL et Marie MILON leurs père et mère. Plan de l'habitation. Contrat de mariage du sieur DURAND de BEAUVAL avec dlle Urbane Marguerite SENGSTACK le 05/02/1724 ⁷. Consultation sur le contrat de mariage de Jérôme DURAND de LA VARENNE avec Simone OLIVIER ⁸.

43 Paris 17/12/1773 M^e Rouen

Transaction entre BEUDET, fondé de pouvoirs de Bernard DARIGANE (? peu sûr), ancien chirurgien major de Léogane, et le défunt sur le prix de vente par le premier au second d'une habitation à Saint Domingue entre la Grande rivière de Léogane et celle de la Tour, vendue depuis par le défunt qui était débiteur de 15 000 livres argent de France et s'est engagé à payer le sieur DARIGONNE (?) chez Bethman et Desclos négociants à Bordeaux, en 4 paiements de 3 000 l. chacun depuis le 01/04/1774.

44 Écrit sous seing privé 01/04/1775 entre le défunt et Léon de MOTMANS son neveu. Quand le sieur Léon de MOTMANS avait obtenu de sa mère la Petite Place du Corail dite Le Petit Paradis dans les hauteurs de la Petite Plaine, il était prévu qu'il y établirait une indigoterie en société avec son oncle, en y établissant 12 nègres dont la moitié payée par son oncle ; cette société subsisterait entre ledit sieur de MOTMANS et la demoiselle sa sœur et le tout appartiendrait au survivant d'eux trois, à moins de survivance d'enfant.

Les actes suivants sont postérieurs à l'inventaire et inventoriés le 4 avril 1776.

51 Lettres du sieur de LUYNES de Nantes, 27/01 et 08/02/1776 : envoi de barriques de sucre.

52 Lettre du sieur LESTAGE, régisseur de l'habitation à Saint Domingue indivise entre le défunt et son neveu, 20/10 et 22/11/1775 : détails de gestion.

53 Envoi du compte du sieur de BEAUVAL par les sieurs MONTAUDOUIN frères au sieur BEUDET :

il reviendra à la succession 9 646 livres, indépendamment d'un de leurs billets, échu le 11/02, de 25 200 et de 19 barriques de sucre brut invendues qu'ils placeront à la première occasion.

⁷ Le mariage n'eut pas lieu. Urbane Marguerite SENGSTACK née 05/02/1715 à Nantes y épousa le 05/02/1743 Dominique René Simon DEURBROUCQ (GHC 98 p. 2101-2102 ; 198 p. 5051 et <https://gw.geneanet.org/pforquin?n=sengstack&oc=&p=marguerite+urbane>).

⁸ Voir la généalogie GHC 221 p. 5755 : il s'agit des parents de Jeanne Rose DURAND de BEAUVAL x 13/07/1752 Paris, Louis Philippe RIGAUD de VAUDREUIL.

ils ont vendu 21 barriques de sucre terré arrivées par le navire Marie à 53 livres bordereau de compte du 16/03 : il reste en invendu 19 barriques de sucre brut arrivées par le navire Les Deux Frères.

Exécution testamentaire Balthazard DURAND de BEAUVAL

LXXI/89 M^e Rouen, 28/12/1788

Mr BEUDET, conseiller honoraire au conseil supérieur du Port au Prince, exécuteur testamentaire de Balthazard DURAND de BEAUVAL, ancien colonel d'infanterie, ci-devant ministre plénipotentiaire du roi auprès du duc des DEUX PONTS, décédé à Paris le 29/01/1776, paroisse de la Madeleine de la Ville L'Évêque.

Testament déposé chez M^e Rouen en 1775

Inventaire après décès M^e Lhéritier 22/02/1776, à Ivry, Paris et Cauterets

Sa veuve Anne DUVIVIER de LA FERME, veuve en premières noces d'Alexandre de VERNON, écuyer, conseiller au conseil supérieur du Port au Prince ; Cm 16/01/1733 Léogane

Légataire universelle sa nièce Marie Thérèse de MOTMANS (voir M^e Baron, XXXV, 23/04/1746 et 30/06/1749)

Cités : son frère Joseph de BEAUVAL (décédé), sa sœur dame de MOTMANS, son petit-neveu Joseph Louis de VAUDREUIL ;

habitation La Garenne à la Grande Rivière, hatte du Parc du Gaston ;

anoblissement par arrêt du parlement de Paris le 22/12/1744 ;

lettre de l'abbé de Bernis annonçant à Mr de Beauval sa nomination comme ministre plénipotentiaire auprès du duc des DEUX PONTS.

Récapitulatif

Testament le 15 mars 1775.

Décès le 29 janvier 1776.

Inventaire après décès du 22 février au 4 avril 1776.

Exécution testamentaire le 28 décembre 1788 (près de 12 ans après le décès).

A cette date du 28 décembre 1788 vivaient

sa veuve Anne DUVIVIER de LA FERME (donatrice par contrat de mariage et créancière de la succession)

sa sœur Anne Élisabeth veuve de MOTMANS

sa nièce légataire universelle Marie Anne Thérèse de MOTMANS (mourra en 1792)

sa nièce Marie Victoire de MOTMANS épouse SAINT-MESMIN (non héritière)

son petit neveu Joseph Louis RIGAUD de VAUDREUIL (fils de sa nièce Jeanne Rose de BEAUVAL ; les généalogies sur Geneanet le disent décédé en 1766, sans précision de date ni lieu).

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)